

# Accusations de viol contre Ary Abittan : la justice prononce un non-lieu, l'étudiante fait appel

Par **Léna Lutaud**

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 25 minutes

## INFO LE FIGARO - L'acteur avait été mis en examen pour viol en 2021.

L'acteur Ary Abittan a obtenu ce mardi soir des juges d'instruction un non-lieu dans l'enquête pour viol dont il fait l'objet depuis 2021. M<sup>e</sup> Charlotte Plantin, pénaliste de la partie civile, fera appel dès mercredi matin auprès de la chambre d'instruction. «*Si la chambre d'instruction est du même avis que les juges, alors Ary Abittan sera innocenté. La justice sera passée*», explique la pénaliste May Vogelhut. La bataille judiciaire peut aussi durer. «*Si, par exemple de nouveaux témoignages font surface confirmant les dires de la partie civile alors Ary Abittan pourra être renvoyé devant la cour criminelle départementale*», poursuit-elle. Ary Abittan n'ayant pas de casier judiciaire, sa peine devrait, dans ce cas de figure, ne pas dépasser la prison avec sursis.

L'acteur, âgé de 50 ans et notamment connu pour avoir joué dans la comédie *Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?*, avait été mis en examen pour viol en novembre 2021 par un juge d'instruction. Il est accusé par une jeune femme, alors âgée de 23 ans, qu'il fréquentait depuis deux mois au moment des faits, de lui avoir imposé une sodomie lors d'un rapport sexuel à son domicile en octobre 2021.

### La rédaction vous conseille

- [Ary Abittan sur scène suscite la colère d'un collectif féministe](#)
- [Ary Abittan de retour sur scène deux ans après les accusations de viol à son encontre](#)
- [TV ce soir : retrouver notre sélection du jour](#)
- [Découvrez la collection «Le meilleur du prix Goncourt»](#)

### Sujets

[Ary Abittan](#) [viol](#)